

Anatomie des entreprises de 250 à 500 employés et ETI

Pierre Fleckinger
Antoine Prévet



Cette lettre dresse l'anatomie des entreprises de 250 à 500 au sein de la catégorie des ETI. Les principaux enseignements peuvent être résumés ainsi. Les Small Mid-Caps :

1. Représentent 1/3 des ETI.
2. Représentent 1/5 de l'emploi en ETI et de leurs chiffres d'affaires.
3. Sont aussi souvent sous contrôle étranger que les autres ETI
4. Sont moins présentes dans les services et plus dans le commerce.

Une catégorie ETI à l'échelle européenne

Il y a quelques jours, Mario Draghi, ancien président de la banque centrale européenne a remis un rapport se penchant sur le futur de la compétitivité européenne¹.

Dans ce rapport, l'ancien président de la Banque Centrale Européenne et ancien Premier Ministre italien, rappelle l'importance des Small and Medium-sized Enterprises (SME - de 0 à 249 employés), ainsi celle des Small Mid-Caps (SMC - de 250 à 499 employés²). Il présente des axes de développement importants pour soutenir ces entreprises en insistant en particulier sur le poids disproportionné que les réglementations font peser sur elles³.

1

1. https://commission.europa.eu/topics/strengthening-european-competitiveness/eu-competitiveness-looking-ahead_en#paragraph_47059
2. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/QANDA_23_4411
3. https://commission.europa.eu/document/download/97e481fd-2dc3-412d-be4c-f152a8232961_en?filename=The%20future%20of%20European%20competitiveness%20-%20A%20competitiveness%20strategy%20for%20Europe.pdf, page 65.

L'un des freins majeurs à la mise en place de politiques publiques adaptées aux SMC, comme le souligne le rapport Draghi, est l'absence d'une définition unifiée au niveau européen et donc de données statistiques qui pourraient éclairer les choix des décideurs publics.

L'objet de cette lettre et de pallier ce manque en utilisant les dernières données exhaustives disponibles pour le cas français (millésime 2021). Nous nous attachons dans ce qui suit à présenter l'anatomie des entreprises employant entre 250 et 499 salariés et à caractériser ce qu'elles représentent pour les Entreprises de Taille Intermédiaire. La catégorie ETI, créée en 2008, est unique à la France, mais fait écho à la notion floue de Mid-Caps, catégorie qui elle n'est pas définie formellement. Pour l'Union Européenne, par exemple, une SME (Small and medium enterprises) compte jusqu'à 250 salariés, et les entreprises plus grandes font partie d'une seule catégorie, regroupant donc, selon la nomenclature française, les ETI et les grandes entreprises (GE).

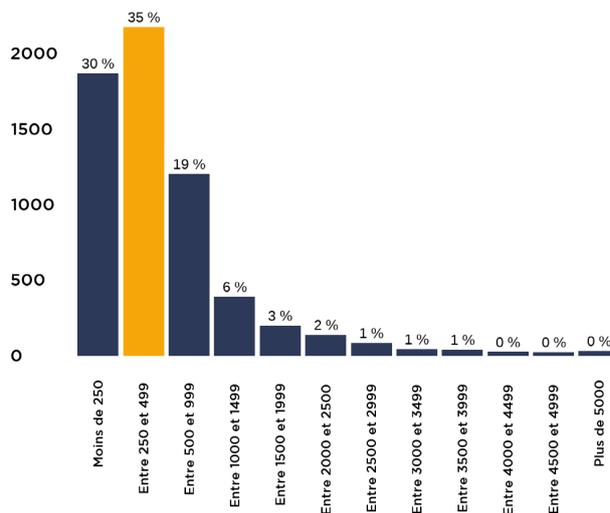
Les Small Mid-Caps représentent 1/3 des ETI

2

Comme le montre la Figure 1, la catégorie d'entreprise comptant entre 250 et 499 employés représente 35 % des ETI.

Environ un tiers des ETI comptent moins de 250 salariés. Il s'agit d'entreprises générant un bilan très positif ou un chiffre d'affaires important sans pour autant employer de gros volumes de salariés. On trouve ces entreprises notamment dans le commerce et les secteurs assurantiels ou immobiliers. Les entreprises de 250 à 499 employés comptent pour un autre tiers et le dernier tiers est celui des medium et large mid-caps (entre 500 et 5000 employés).

Figure 1 : Nombre d'ETI par tranche d'employés



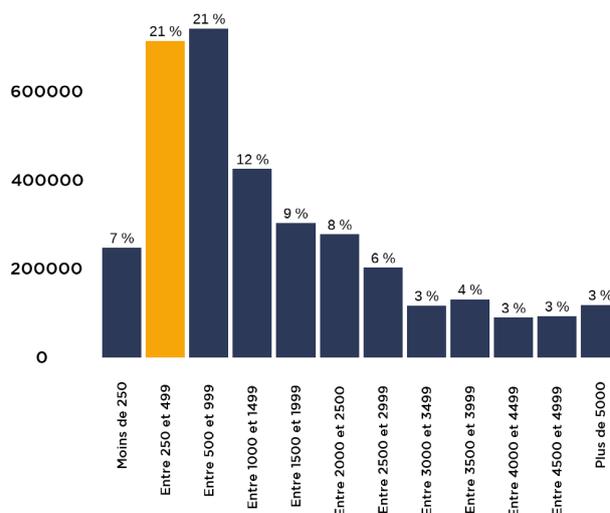
Source : Insee, FARE, 2021

En ciblant les entreprises de 250 à 499 employés, l'Europe prendra en compte un tiers des ETI françaises et le segment rassemblant le plus d'entreprises.

Les Small Mid-Caps représentent 1/5 de l'emploi en ETI et de leurs chiffres d'affaires

Les small mid-caps représentent environ 1/3 des ETI et engendrent 1/5 de l'emploi en ETI et 1/5 de leurs chiffres d'affaires (précisément 20,7 % et 20 %), comme l'illustrent les Figures 2 et 3.

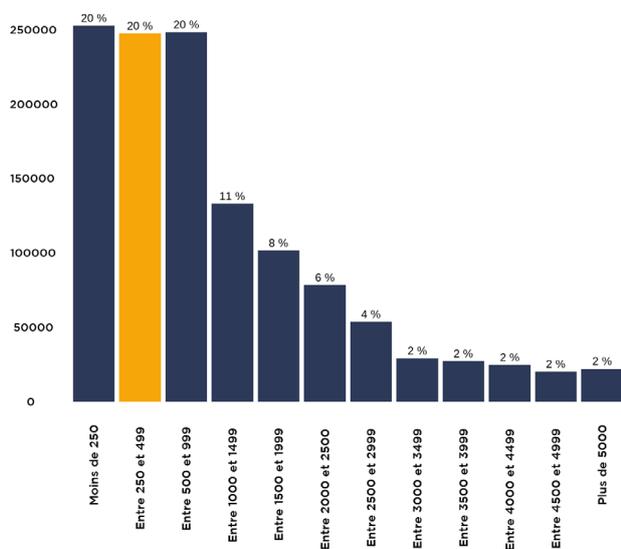
Figure 2 : Emplois en ETI par intervalle d'employés



Source : Insee, FARE, 2021, emploi mesuré en EQTP

Cette plus faible part s'explique simplement par un effet mécanique venant de la taille du segment considéré. Les entreprises de 250 à 499 sont aussi nombreuses que l'ensemble des entreprises de 500 salariés et plus, mais elles emploient, par définition, moins de personnes et génèrent moins de chiffre d'affaires.

Figure 3 : Chiffres d'affaires agrégé des ETI par tranche d'employés (millions d'euros)



Source : Insee, FARE, 2021

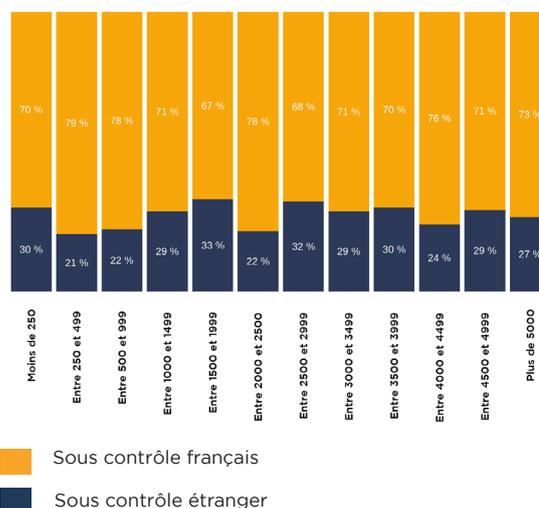
Il convient de remarquer que le segment des entreprises de 500 à 999 salariés, quoique moins peuplé en entreprise (20 % des ETI), représente 21,5 % de l'emploi en ETI et 20 % de leurs chiffres d'affaires. Ce segment est aussi important en termes d'emplois et de chiffre d'affaires que celui des 250 à 499, qui lui est adjacent, et serait également à considérer dans le cadre d'une construction de catégorie à l'échelle européenne.

Les Small Mid-Caps sont aussi souvent sous contrôle étranger que les autres ETI

La répartition du contrôle des entreprises (sous contrôle français ou sous contrôle étranger) ne change que très peu en fonction du segment d'entreprises considéré évoluant entre 21 % et 33 %.

Il n'existe pas de différence significative des small mid-caps selon cet aspect.

Figure 4 : Contrôle des ETI par intervalle d'employés



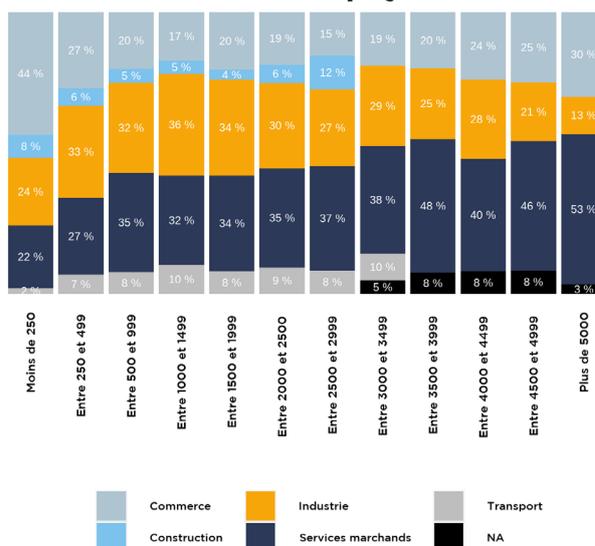
Source : Insee, FARE, 2021

Les small mid-caps sont moins présentes dans les services et plus dans le commerce

Les small mid-caps se distinguent des autres ETI dans leur composition sectorielle selon deux aspects, comme le montre la Figure 4, ce qui devra être pris en compte par le décideur public dans la construction de sa politique.

- Le secteur du commerce est beaucoup plus représenté dans les segments « moins de 250 » (44 % des entreprises) et « entre 250 et 499 » (27 % des entreprises). L'importance du secteur du commerce diminue à mesure que la taille des entreprises augmente, avant de représenter à nouveau plus de 20 % des effectifs à partir de 1 500 salariés.
- Le secteur des services augmente en importance avec la taille des entreprises. Il ne représente que 27 % des effectifs du segment des 250 à 499 pour atteindre 53 % à partir de 5 000 employés.

Figure 5 : Répartition des ETI par secteur et intervalle d'employés



Source : Insee, FARE, 2021

De manière intéressante, le secteur industriel, excepté pour les premiers et derniers segments, représentent, peu ou prou, toujours la même part d'entreprises comprise entre 25 % et 36 %. Cette présence constante et conséquente dans tous les segments dissimule une hétérogénéité importante des entreprises industrielles qui doit être prise en compte dans la formation des politiques publiques.

Enfin, il convient de remarquer que le segment des entreprises de 250 à 499 employés est très représentatif, dans sa composition sectorielle, de la catégorie des ETI dans son ensemble. En 2021, 29,4 % des ETI œuvraient dans le secteur du commerce, 6,3 % dans la construction, 30 % dans l'industrie, 28,5 % dans les services et 5,9 % dans les transports.